

Paris, le 23 juin 2017

8^e Cérémonie des Grands Prix de la Transparence

Jeudi 21 septembre 2017 à 17h30 - Hôtel Potocki

Au-delà de l'annonce du Palmarès des Lauréats et du Top 20 des entreprises les plus transparentes, la cérémonie dévoilera le premier gagnant du Grand Prix de la Charte Éthique.

2017 : FOCUS SUR L'ÉTHIQUE

NOUVEAU : un premier Grand Prix de la Charte Éthique

Le Comité Scientifique s'est réuni le 25 avril 2017 afin de définir les nouveaux critères Transparence 2017. Compte tenu de l'actualité réglementaire (Loi Sapin II et MAR notamment) et des nouveaux risques de réputation, le comité a décidé **d'introduire la Charte Éthique dans le panel des documents étudiés, en remplacement du Rapport Financier Semestriel** (sortie du panel).

Un **premier Grand Prix de la Transparence - Charte Éthique sera remis** à l'occasion de la cérémonie. Selon Laurent Rouyrès, Président de Labrador et organisateur : *“L'avenir de la communication des entreprises passera nécessairement par une information financière, extra-financière et éthique intégrée. En s'appuyant sur la réglementation, elle se doit d'être pédagogique et transparente, et nous suivrons de près les travaux du nouveau régulateur éthique, l'AFA, à ce sujet.”*

Résultats : de nombreux nouveaux critères viendront s'ajouter aux 144 critères de Transparence déjà existants¹.

NOUVEAU : une experte académique de l'éthique rejoint le comité scientifique

Véronique Magnier rejoint le comité scientifique pour y partager son expertise en matière d'éthique, en soutien de plusieurs membres du comité Scientifique déjà impliqués dans des travaux sur ce sujet. Tous ont participé collégialement à l'élaboration de critères de Transparence sur cette thématique.

EXCLUSIVITÉ : premier rating des chartes éthiques du SBF120

Afin d'aider les émetteurs à mesurer leur niveau, les équipes Labrador Conseil ont réalisé un premier rating des chartes éthiques². Pour Julia de Queiros, Responsable Etudes et Transparence chez Labrador, **“l'arrivée de la Charte Éthique dans le panel va bouleverser le classement, car le sujet est nouveau et le niveau très disparate entre les émetteurs. Ce rating est un coup de pouce pour ceux qui désirent se mesurer ou s'améliorer d'ici là. Un conseil déjà : publiez vos chartes éthiques avant le 1er septembre pour qu'elles soient notées !”**.

Renseignements et inscriptions : www.grandsprixtransparence.com.

Contact : [Eva Bastide](mailto:Eva.Bastide@labradorconseil.com) - 01 53 06 63 54 / [Julia de Queiros](mailto:Julia.deQueiros@labradorconseil.com) - 01 53 06 80 29

Information complémentaires au verso

¹ L'ensemble des critères 2017 seront publiés et consultables sur le site des [Grands Prix de la Transparence](http://www.grandsprixtransparence.com) le 22/09/17.

² Rating réalisé en mai-juin 2017 présenté gratuitement sur rendez-vous (résultats individuels ou moyenne du SBF120)

À propos de la 8^e Cérémonie des Grands Prix de la Transparence

Devenu un rendez-vous de place incontournable pour les sociétés cotées, la cérémonie réunit chaque année plus de 200 participants issus de directions générale, financière, juridique ou communication et représentant plus de 80 entreprises cotées. Cette soirée conviviale récompense les meilleures pratiques de Transparence des sociétés Françaises (13 Grands Prix remis) et interpelle l'assistance sur une thématique d'actualité, illustrée par l'intervention croisée de personnalités de tout horizon.

Dernières éditions : Jacques Aschenbroich (PDG de VALEO) , Nicolas Beytout (fondateur de l'Opinion et journaliste), Sébastien Bohler (neuroscientifique et écrivain) sont intervenus sur le thème de "La Pertinence", "L'esprit d'équipe" par Daniel Costantini (ancien entraîneur de l'équipe nationale de Handball), Pascal Picq (Paléoanthropologue et Professeur au Collège de France) et Jacques Gounon (PDG d'Eurotunnel) ; "La confiance" par Haim Korsia (Grand Rabbin de France) ; "La Génération Y" par Emmanuelle Duez (Entrepreneur, the Boson Project) ; "le Nudge" par Eric Singler (Directeur Général de BVA)...

À propos de l'Étude Transparence et des Grands Prix

Le Palmarès des Grands Prix est établi selon les résultats de l'Étude Transparence dont la méthodologie - plus de 16 000 données collectées et plus de 150 critères publics et objectifs appliqués au panel des sociétés du SBF120 - et les résultats sont validés par un comité scientifique indépendant représentant les grandes associations de place : Véronique Magnier (IDEP), Valentine Bonnet (AFG), Hervé Chefdeville (APAI), Laurent Saint Martin (Euronext), Aldo Sicurani (F2IC), Sylvie Lucot (FAS), Clémence Décortiat (IFA), Alain Pithon (Paris Europlace), Bruno Beauvois et Martine Léonard (SFAF).

La Transparence et ses critères sont définis selon 4 piliers (Accessibilité, Disponibilité, Comparabilité et Précision) établis en 2009 avec l'approbation du régulateur. Ils sont organisés depuis 8 ans par l'agence Labrador, leader de la communication réglementée en France et trois fois primée aux USA.

A propos de Véronique Magnier (biographie)

Véronique Magnier est Directeur de l'Institut Droit Ethique Patrimoine (IDEP), Professeur à l'Université Paris-Sud et Adjunct Professor à la Faculté de droit de l'Université de Georgetown (USA) Georgetown, où elle enseigne le Droit des sociétés cotées, la Philosophie du droit et éthique des affaires et la Comparative corporate governance. Au delà de ses travaux de recherche dans ces domaines, elle est également membre de l'European Corporate Governance Institute.
